

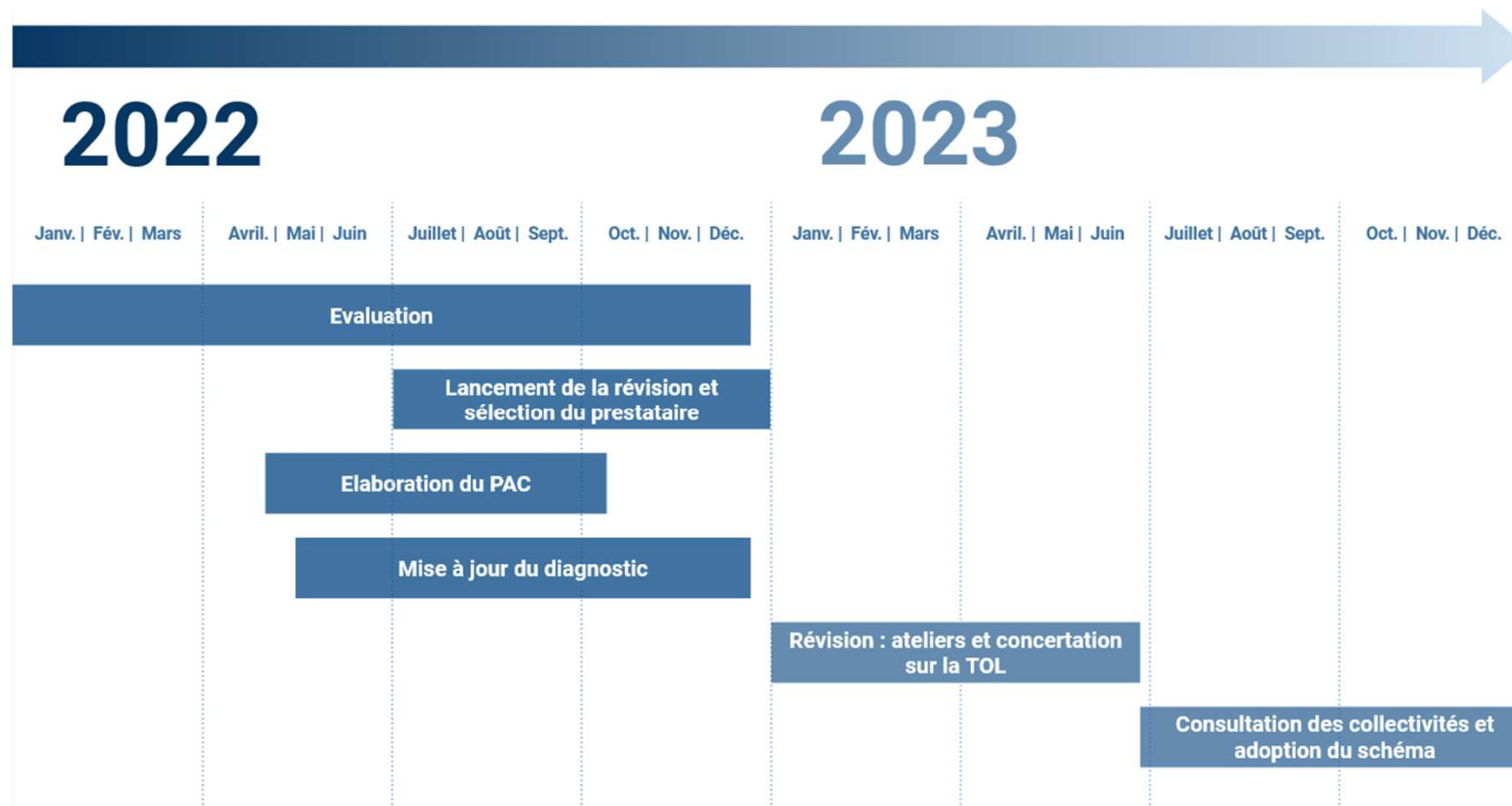
## Révision globale du SRHH

- Enjeux de la révision globale :
  - anticiper l'échéance du SRHH (fin 2023)
  - réévaluer les objectifs, d'intégrer les nouveaux enjeux, mais aussi de retravailler le format du schéma pour le rendre plus lisible et en faciliter la diffusion et l'appropriation par les acteurs
  
- Les grandes étapes d'ici à fin 2023 :
  - **Prescription de la révision**
  - Transmission du Porter à connaissance de l'État aux membres du CRHH
  - Mise à jour du diagnostic
  - Evaluation
  - Travaux de la révision
  - Consultation des collectivités (3 mois)

## Révision globale du SRHH

- Appel à contribution des membres du CRHH au diagnostic
  - avant le **31/10/2022**, à l'adresse suivante : [srhh-idf.soee.drihl-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:srhh-idf.soee.drihl-if@developpement-durable.gouv.fr)
- Modalités de la révision :
  - ✓ Le **Bureau** du CRHH valide la méthodologie, suit les travaux et supervise la rédaction (par délégation du CRHH et en son nom)
  - ✓ Un **prestataire**, sélectionné et co-financé par la Région et l'État, coordonne la révision et rédige le nouveau schéma
  - ✓ Des **ateliers thématiques** sont organisés avec les membres du CRHH, les services de l'Etat, des experts extérieurs, et animés par des rapporteurs (nommés au sein du Bureau)
  - ✓ Une **concertation** avec les élus est menée en parallèle des ateliers sur la fixation des objectifs de production de logements libres et sociaux

## Calendrier prévisionnel de la révision du SRHH





**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Avis sur le projet d'engager la révision du Schéma régional de l'Habitat et  
de l'Hébergement et de déléguer au bureau du CRHH son suivi**